

Revue de presse du 15 au 31 janvier 2021

Afrique	2
Bénin	2
Sénégal	2
Europe	3
Pays membres de l'Union européenne	3
Chypre	4
Espagne	4
Italie.....	5
Malte.....	5
Pays non-membres de l'Union européenne.....	6
Royaume-Uni	6

Afrique

Bénin

- 24 heures du Bénin, [Gestions des flux migratoires à la frontière de Malanville - Les formateurs en atelier sur le système MIDAS](#), le 18 janvier.

Le 18 janvier, au siège de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Cotonou, les officiers des services de l'immigration béninois ont commencé à être formés à l'utilisation du Système d'Information et d'Analyse des flux Migratoires (MIDAS)¹. Celui-ci va être déployé à Malanville, proche de la frontière bénino-nigérienne. L'objectif est de renforcer les contrôles et la collecte de données sur les mouvements des personnes.

Sénégal

- VOA, [Un défenseur sénégalais des migrants écroué pour « fausses nouvelles »](#), le 21 janvier.
- PressAfrik, [Fonds injectés dans des projets migratoires au Sénégal : ce rapport d'une fondation allemande qui confirme Boubacar Sèye](#), le 22 janvier.
- Dakaractu, [Affaire Boubacar Sèye : Nio Lank dénonce une tentative de musèlement manifeste et appelle l'UE à se prononcer](#), le 22 janvier.
- Dakaractu, [Migration irrégulière : L'UE révèle avoir injecté près de 130 milliards FCFA au Sénégal et précise la destination des fonds](#), le 23 janvier.
- JeuneAfrique, [Sénégal : ce que la justice reproche à Boubacar Seye, le défenseur des migrants](#), le 26 janvier.

À la demande de l'antenne sénégalaise de la Fondation Heinrich Böll, une étude a été réalisée sur les programmes migratoires développés au Sénégal entre 2005 et 2019. Au travers de son Fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration dite irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique (FFUE), l'Union européenne a financé à hauteur de 198 millions € 10 projets nationaux et 8 régionaux. Ceux-ci visent à renforcer « *la surveillance aux frontières, favoriser les retours et améliorer les situations socio-politiques dans les zones de départ* ». L'étude démontre que malgré ces financements, les résultats escomptés par l'Union européenne et l'État sénégalais n'ont pas été atteints car de nombreux départs, notamment de jeunes exilé·e·s continuent d'avoir lieu depuis le pays. En 2018, l'OIM ainsi que l'Agence sénégalaise de la statistique et de la démographie affirmaient que les migrations « irrégulières » depuis le Sénégal continuaient de « *prendre de l'importance* ». En octobre 2020, Boubacar Sèye, président de l'ONG locale Horizons sans frontières avait affirmé que « *l'argent injecté par l'Union européenne pour la lutte contre l'émigration clandestine devait faire l'objet d'un audit, après les centaines de morts enregistrées au Sénégal en 2020 dans la mer* ». Le 15 janvier 2021, il a été arrêté par les autorités sénégalaises pour « *diffusion de fausses nouvelles* ». Plusieurs associations locales de

¹ Voir la Note Migreurop : [Data et nouvelles technologies, la face cachée du contrôle des mobilités](#) (Décembre 2020)

la société civile ainsi qu'Amnesty International² réclament sa libération car « *il s'est simplement exprimé sur l'utilisation des fonds qui sont destinés à la lutte contre le phénomène de l'immigration irrégulière* ».

Europe

Pays membres de l'Union européenne

- The Guardian, [EU border forces head faces call to quit over allegations he “misled” MEPs](#) [EN], le 19 janvier.
- Le Monde, [Refolements et gestion contestée : la pression s'intensifie sur le patron de Frontex](#), le 20 janvier*.
- Mediapart, [Le garde-frontière Frontex en pleine tourmente](#), le 21 janvier.
- Mediapart, [Refolement de migrants : Frontex dit n'avoir pas trouvé de preuves](#), le 21 janvier.
- Euronews, [Accusation de refolement contre Frontex ; « toutes les questions doivent avoir des réponses »](#), le 21 janvier.
- Mediapart, [Frontex suspend ses opérations en Hongrie](#), le 27 janvier.

Après une réunion *ad hoc* du Conseil d'administration de l'agence européenne Frontex en novembre 2020, son directeur exécutif Fabrice Leggeri s'était engagé à renforcer l'équipe chargée de veiller au respect des droits fondamentaux³. Il est depuis accusé d'avoir agi de « *manière trompeuse* », puisqu'aucun des 40 recrutements prévus n'a été effectué à ce jour. Frontex est accusée depuis octobre 2020 d'avoir eu connaissance ou de s'être rendue complice de refolements en mer Égée, depuis la Grèce vers la Turquie, en coopération avec les garde-frontières grecs. En novembre 2020, une enquête a été ouverte par la Commission européenne et un groupe de travail interne à l'agence a été formé pour répondre de ces accusations. Les conclusions de ce groupe ont été examinées pendant deux jours par le Conseil d'administration de l'agence qui a affirmé, le 21 janvier, « *n'avoir pas trouvé de preuves de violations des droits de l'Homme dans les cas qu'elle a examinés à la suite d'accusations de refolements illégaux de migrants notamment en mer Égée, depuis la Grèce vers la Turquie* ». Le mercredi 27 janvier le porte-parole de Frontex a annoncé que l'agence européenne avait suspendu l'ensemble de ses activités opérationnelles en Hongrie. Cette décision fait suite à la condamnation de l'État hongrois, le 17 décembre 2020, par la Cour de justice de l'Union européenne, pour de nombreuses failles dans les procédures d'asile et le refolement de demandeurs et demandeuses d'asile potentiel·le·s vers la Serbie. C'est la première fois que Frontex suspend ses activités dans un pays.

- La Libre, [Migration : premier sauvetage de 2021 pour l'Océan Viking](#), le 21 janvier.
- Le Monde, [L'« Ocean-Viking » effectue un troisième sauvetage en 48 heures et secourt 106 personnes](#), le 23 janvier.

² Communiqué de presse d'Amnesty International : [Sénégal. Boubacar Sèye, le président de l'ONG Horizons sans frontières, doit être libéré](#) (26/01/2021).

³ Voir la revue de presse s'étalant du 1^{er} au 15 janvier 2020 disponible [ici](#).

Le 21 décembre 2020, l'*Ocean Viking*, le navire de l'association SOS Méditerranée a pu reprendre la mer après avoir été immobilisé pendant près de cinq mois dans le port d'Empédocle, en Sicile. Les sauvetages ont donc pu reprendre et depuis le 21 janvier 374 exilé·e·s ont été secouru·e·s en Méditerranée centrale. Selon Sophie Beau, directrice de l'association, aucun autre navire de sauvetage civil n'est actuellement présent dans la région car tous sont bloqués par les autorités italiennes sous différents prétextes.

Chypre

- Cyprus Mail, [Decree bans new Syrian refugees from settling in Chlorakas](#) [EN], le 15 janvier.

Le ministère de l'Intérieur chypriote a publié, il y a quelques semaines, un décret visant à interdire l'installation des primo-arrivant.e.s syrien·ne·s dans le village de Chlorakas. Cette information n'a été rapportée dans les médias locaux qu'à la mi-janvier. L'Akel, le principal parti d'opposition chypriote estime que ce décret « *viole la directive européenne sur la base de laquelle notre législation nationale garantit le droit à la libre circulation, d'établissement et de séjour des demandeurs d'asile* », et réclame son abrogation.

Espagne

- Maghreb Online, [Espagne : l'argent donné au Maroc pour la lutte contre l'immigration illégale est un secret d'État](#), le 22 janvier.
- Yabiladi, [Migration : Le Conseil de Transparence espagnol rejette une demande sur les aides accordées au Maroc](#), le 22 janvier.

L'association Access Info Europe (AIE), qui milite pour l'accès à l'information au niveau européen, a réclamé au ministère de l'Intérieur espagnol la publication d'un rapport décrivant l'utilisation faite par le Maroc des aides financières allouées par l'Espagne pour la « *lutte contre l'immigration irrégulière, le trafic d'immigrants et la traite des êtres humains* ». En effet, le pays a fourni à plusieurs reprises, une aide financière et matérielle pour que l'État marocain renforce ses contrôles aux frontières, notamment autour des enclaves de Ceuta et Melilla. La demande d'informations d'AIE a été refusée car « *sa diffusion compromettrait l'efficacité de la politique de sécurité des deux pays* » et « *interfererait dans les relations extérieures de notre pays [l'Espagne] avec le Maroc* ». En réponse, l'association a décidé de porter plainte auprès du Conseil espagnol de transparence et de bonne gouvernance qui a rejeté sa demande. En effet, selon lui, « *fournir les informations requises serait préjudiciable dans le domaine de la sécurité publique* ».

- Yabiladi, [Îles Canaries : Des vols RAM pour l'expulsion de migrants vers le Maroc](#), le 15 janvier.
- El Confidencial Digital, [Interior recurre a "Air Maroc" para las deportaciones desde Canarias : 60 migrantes a la semana](#) [ES], le 15 janvier.

Depuis le mois de décembre 2020, l'État espagnol procède à l'expulsion d'exilé·e·s arrivé·e·s dans l'archipel des Canaries. Chaque semaine, une soixantaine de personnes est renvoyée vers Laâyoune. Selon une source policière citée par El Confidencial Digital, « *le ministère espagnol de l'Intérieur fait appel à la compagnie Royal Air Maroc* ». Les avions utilisés sont affrétés à des fins commerciales et transportent aussi des voyageurs souhaitant se rendre au Maroc. Au début du mois de janvier, le ministère espagnol de l'Intérieur a publié un appel d'offre de 10,89 millions €, afin de sous-traiter les expulsions d'exilé·e·s durant 18 mois.

Italie

- Vita International, [Schivone : “Lamorgese ammetta che l'Italia sta facendo respingimenti illegali”](#) [IT], le 18 janvier.
- La Repubblica, [“Le riammissioni dei migranti in Slovenia sono illegali”, il Tribunale di Roma condanna il Viniale](#) [IT], le 21 janvier.
- Altreconomia, [I respingimenti italiani in Slovenia sono illegittimi. Condannato il ministero dell'Interno](#) [IT], le 21 janvier.

En 2020, l'Italie a procédé au renvoi de 1 301 exilé·e·s vers la Slovénie⁴. L'État italien considère que ces « réadmissions » s'inscrivent dans le cadre d'un accord bilatéral conclu avec la Slovénie en 1996. Or, selon l'Associazione per gli studi sull'immigrazione (Asgi), il s'agit en réalité « [...] de véritables refoulements illégaux » qui s'appliquent aussi à des exilé·e·s pouvant prétendre à une protection internationale. De plus, ces renvois vers la Slovénie donnent lieu à des refoulements en cascade en Bosnie-Herzégovine où les conditions de vie des exilé·es sont extrêmement difficiles. Le Tribunal de première instance de Rome a récemment produit une ordonnance affirmant qu'avec ces pratiques, le gouvernement italien viole simultanément « *la loi italienne, la Constitution, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et même l'accord bilatéral* » de réadmission.

Malte

- Infomigrants, [Malte : « Nous sommes dans une situation misérable »](#), le 22 janvier.

En 2020, 2 300 exilé·e·s ont rejoint Malte par la mer. Les personnes primo-arrivantes sont envoyées dans des centres dits « d'accueil initial ». Néanmoins, selon Global detention project (GDP), une association de défense des droits suisse, de nombreux et nombreuses exilé·e·s sont détenu·e·s dans trois lieux fermés et au large de l'île dans des ferries. Selon un exilé marocain interrogé par Infomigrants, certaines personnes sont détenues depuis 16 mois et des tentatives de suicide auraient été recensées dans l'enceinte de l'un des trois lieux.

⁴Voir la revue de presse s'étalant du 1^{er} au 15 janvier 2020 disponible [ici](#).

Pays non-membres de l'Union européenne

Royaume-Uni

- Infomigrants, [“J’ai peur de mourir ici” : en Angleterre, des cas de Covid recensés dans un centre pour migrants bondé](#), le 20 janvier.
- The Independent, [Home Office accused of “callousness” after blaming asylum seekers for Covid outbreak in camp of hundreds](#) [EN], le 21 janvier.
- Infomigrants, [Royaume-Uni : une centaine de demandeurs d’asile évacués d’un centre infecté par le Covid](#), le 25 janvier.

L’ancienne caserne de Napier dans le Kent au sud-est de l’Angleterre, sert de lieu de détention pour les exilé·e·s. Après que plusieurs tentatives de suicide ont été recensées, des associations locales de défense des droits ont réclamé sa fermeture⁵. De plus, 350 exilé·e·s ont entamé une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de vie. En pleine pandémie de coronavirus, les mesures sanitaires de protection ne pouvaient pas être respectées, à cause de la surpopulation de la caserne, mettant en danger les personnes enfermées. Ces dernières, ne peuvent pas quitter les lieux et sont forcées de partager leur quotidien avec des exilé·e·s infecté·e·s. Comble du cynisme, le ministre de l’Immigration britannique a affirmé que les personnes étaient responsables car elles « refusaient de s’isoler ou de suivre les règles de distanciation sociale ». Finalement, en réponse aux demandes des associations de défense des droits, la porte-parole du ministère de l’Intérieur britannique a récemment annoncé qu’une centaine de personnes seraient transférées vers des hôtels, afin de permettre le respect des règles sanitaires élémentaires dans la caserne de Napier.

⁵ Voir la revue de presse s’étalant du 1^{er} au 15 janvier 2020 disponible [ici](#).